



Union Professionnelle des
Métiers de la Communication

PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 30/03/2023 - 18h00

Le/la soussigné-e :

Domicilié-e

.....

donne par la présente procuration au membre :

1. :

2. :

pour le/la représenter à l'assemblée générale du 30.03.2023 à 18h.

Seuls les membres en règle de cotisation peuvent voter.

Liste des administrateurs non démissionnaires : Colette Bawin, Nicolas Charlier, Frédéric Cheslet, Jean-François Dessambre, Stéphane Dor, Philippe Gillain, Jezabel Kocabas, France Lefebvre, Philippe Libois, Julie Missaire, Olivier Moch, Robert Olbrechts, Lory Owieczka, Benoit Rigo, Marc Rosius, Michèle Salden, Pierre Soleil, Hélène Thiébaud et Dominique Verniers.

SIGNATURE (Mention manuscrite « bon pour pouvoir » sous peine de nullité) :

1. Télécharger le PDF
2. Compléter les champs et enregistrer le document
3. Renvoyer par mail (procuration scannée ou fichier pdf) à l'attention d'Olivier Moch, Président - contact@oliviermoch.com ou via le bouton ci-dessous

Maison de la Presse et
de la Communication
de Liège

—
Rue Haute Sauvenière 19
B-4000 Liège
✉ upmc@upmc.be
🌐 www.upmc.be

